

Torture au Burundi: le gouvernement remet en cause la démarche de HRW

RFI, 10-07-2016 Les actes de torture se multiplient au Burundi selon un récent rapport de Human Rights Watch publié jeudi 7 juillet. En réaction, le gouvernement remet en question la démarche utilisée par l'ONG pour mener ses investigations. L'ONG a recueilli les témoignages de dizaines de personnes et assure que la torture n'est pas l'apanage des services de renseignement. De son côté, le gouvernement remet en question la démarche utilisée par l'ONG pour mener ses investigations. En cause : l'anonymat des témoins cités dans ce rapport.

« Nous déplorons le langage utilisé dans ce rapport. "Nous avons interviewé deux ou trois personnes, quinze personnes". Mais quant à la véracité des dires qui sont contenus dans ce rapport, c'est ce qu'il nous est difficile de prouver ou infirmer », estime Martin Nivyabandi, le ministre burundais des droits de l'homme joint par RFI. Et d'ajouter : « Donc la façon dont a été produit le rapport ne nous donne pas des renseignements suffisants pour pouvoir, au niveau du gouvernement, apporter une lumière à ce sujet. » Dans son rapport, HRW évoque des « techniques de torture » de « plus en plus brutales ». Le gouvernement burundais est sans équivoque : « Nous n'avons pas connaissance de ce genre de cas. S'il y a un ou autre cas qui se révèle être correct, le gouvernement est déterminé à apporter un traitement adéquat pour que les éventuelles victimes soient rétablies dans leurs droits. »